

SAISON 2005-2006

INSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES

A V A N T P R O P O S

Vous devez adresser tous vos documents à votre correspondant départemental soit :

Comité Départemental de l' ALLIER à :

Monsieur BRAUN Louis
3 rue Henri Fayol
03600 COMMENTRY
Tel 04-70-09-28-43
E.Mail : louis.braun@wanadoo.fr

Comité Départemental du CANTAL à :

Monsieur Serge PLANCHE
Lot Les Queyres
St Laurent Chabreuges
43100 BRIOUDE
Tel 04-71-74-90-12
E.Mail : cdff15@wanadoo.fr

Comité Départemental de la HAUTE-LOIRE à :

Monsieur RASCLE Jean-Claude
7 Route du Champ
43220 DUNIERES
Tel 04.71.61.91.99
E.Mail : jean-claude.rascle@wanadoo.fr

Comité Départemental du PUY-DE-DOME à :

Secrétariat du Comité Départemental du PUY-DE-DOME
4 rue de la grolière
63100 Clermont Ferrand
Tel 04-73-25-04-33

CD 03 et CD 43

Tout envoi justifiant un paiement (affiliations, réaffiliations, licences, engagements en individuels et par équipes, etc...) doit être accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du comité départemental.

CD 15 et CD 63

Les clubs doivent attendre une fiche de trésorerie ou une facture de la part de leur comité départemental.

① AFFILIATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Association nouvelle ou reprenant son activité après interruption d'une ou plusieurs années :

Formalités

- * Demande d'affiliation en double exemplaire (1 CD - 1 Ligue)
- * Copie des statuts de l'association visés par la préfecture
- * Imprimé triplicata d'affiliation (1 Club - 1 CD - 1 Ligue)

Fourniture à chaque association :

- * des règlements fédéraux
- * d'un document des assurances mutuelles du Mans

ATTENTION

Pour la saison 2005/2006 le montant de l'affiliation est fixé à :

à 1 ^{ère} année	32 €
à 2 ^{ème} année	32 €
à 3 ^{ème} année	48 €

à L'abonnement du correspondant de l'association aux revues :

FRANCE TENNIS DE TABLE pour la saison 2005/2006

AUVERGNE TENNIS DE TABLE

(1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème} année) Gratuit

Somme se décomposant comme suit :

Affiliation	Part Ligue	Part fédérale	Total
1 ^{ère} année	16 €	16 €	32 €
2 ^{ème} année	16 €	16 €	32 €
3 ^{ème} année	40 €	8 €	48 €

Les frais administratifs de Ligue et du département sont gratuits pour la 1^{ère} année.

Pour la 2^{ème} et 3^{ème} année :

	CD 63	CD 43	CD 15	CD 03
Frais administratifs Ligue	40 €	40 €	40 €	40 €
(*) Frais administratifs CD				

② REAFFILIATION D'UNE ASSOCIATION (4^{ème} année)

A - Le montant

	CD 63	CD 43	CD 15	CD 03
Cotisation fédérale	40 €	40 €	40 €	40 €
Cotisation Ligue	16 €	16 €	16 €	16 €
Abonnement A.T.T.	38 €	38 €	38 €	38 €
Frais administratifs Ligue	40 €	40 €	40 €	40 €
sous totaux	134 €	134 €	134 €	134 €
(*) Frais administratifs CD				
Totaux				

(*) voir les instructions administratives du CD

Abonnements F.T.T.

La fiche d'abonnement à la revue FRANCE TENNIS DE TABLE pourra être jointe avec la demande de réaffiliation ainsi que le règlement correspondant.
Elle doit être remontée à la FFTT par la Ligue avant le 15 juillet 2005.

Tarif France Tennis de Table : **33 €**

La FFTT contactera tous les clubs ayant souscrit au moins cinq abonnements. Elle pourra proposer à ces clubs partenaires un «service fidélité» dont elle assurera directement la gestion.

B - Les formalités

- **REAFFILIATION**: formulaire pré-identifié édité par la Ligue ou votre comité départemental:

Vérifier les informations mentionnées et les rectifier au besoin sur la partie droite

Le dater et le signer

Cet imprimé devra être accompagné des demandes de licence du président, secrétaire et trésorier

IMPORTANT

Toute association non à jour financièrement avec la Ligue ou son comité départemental au moment de la réaffiliation se verra refuser cette dernière.

Toute association non réaffiliée (non retour des documents) au 30 JUIN 2005 ne pourra opérer qu'au niveau départemental le plus bas.

③ LICENCES

Important: les nouveaux joueurs et les joueurs "MUTATION" doivent figurer sur un bordereau de première demande (imprimé n° 04-7).

A - renouvellement

Les bordereaux de licences, pré-identifiés, seront adressés directement aux clubs avec les adresses de la saison précédente.

Vous devez compléter ou modifier les adresses et faire signer vos licenciés. Vous pourrez ainsi en renouveler un maximum .

Cependant dans un souci de rapidité, si vous ne disposez pas de la confirmation de tous vos licenciés, retournez ce premier bordereau à votre correspondant et conservez le deuxième pour un prochain envoi.

Important: Les colonnes de gauche doivent être obligatoirement complétées.
Exemple : Licences Traditionnelles (T) – Promo (P) – Arbitre (Arb) – Technicien (Tec)

B - Tarif

	Vétérans Séniors	Juniors	Cadets Minimes	Benjamins Poussins
Part Fédérale	10,50 €	10,50 €	4,70 €	1,75 €
Part Ligue	16,80 €	16,80 €	11 €	5 €
Sous totaux	27,30 €	27,30 €	15,70 €	6,75 €
Part CD				
Totaux				

Il est rappelé que dans le prix de la licence est comprise la cotisation assurance.

Les catégories d'âge pour la saison 2005/06 sont répertoriées en annexe 1.

Il est fortement conseillé aux responsables de clubs d'étudier avec attention le cas de certains licenciés justifiant une assurance complémentaire (artisans par exemple et en général tous les non salariés de + de 16 ans) en ce qui concerne le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques et les indemnités journalières en cas d'arrêt de travail.

C - Le Certificat médical

Voir articles 20 et 27 des règlements Administratifs

Voir annexe 2

Voir également le texte fourni dans le dossier assurance

D - Classements

Les classements sont consultables sur internet chaque mois.

En cas d'erreur sur ma fiche, à qui dois-je m'adresser ?

Pour toutes réclamations éventuelles concernant une erreur sur votre fiche (erreur de saisie, manque de résultats, informations erronées ...), celles-ci doivent être faites auprès de l'échelon responsable de la saisie (la fédération pour niveau national, la ligue pour le niveau régional, le département pour le niveau départemental).

Pour les corrections éventuelles, il est fortement conseillé aux joueurs et joueuses opérant en dehors de la Ligue de tenir à jour une fiche individuelle de leurs résultats avec les dates des parties, les noms et prénoms des adversaires (sur les tournois en particuliers).

4 CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

1) Régional

	PRENA T	R1 M	R2 M	R3 M	R1 D
Engagements	172 €	140 €	120 €	104 €	80 €
cautions	172 €	140 €	120 €	104 €	80 €

2) Départemental

Equipes	CD63	CD 15	CD 03
Masculin D1			
D2			
D3			
D4			
Féminin			
Vétérans			
Promotionnel ou 1/2 saison D4			

Le montant des cautions est égal au montant des engagements.

La caution est propriété des clubs, elle couvre l'amende sanctionnant le forfait et permet le remboursement automatique des amendes encourues en cours de saison. La caution n'ayant pas fait l'objet de prélèvement pour les sanctions ou amendes demeure valablement déposée et est reportée sur la saison suivante. Le club n'a à régler de ce fait que les ajustements du montant fixé pour la prochaine saison.

3) Interclubs : 8.50 €

4) Finales Fédérales niveau régional par classement : 4.50 €

5) Challenge National Bernard JEU : 23.50 €

6) Coupe nationale vétérans : 8 €

5 CRITERIUM FEDERAL

Le règlement de cette épreuve figure au tome 3 des règlements fédéraux et ne demande aucun commentaire particulier.

Joint à la présente circulaire vous trouverez un imprimé "bordereau d'engagement" à renvoyer à votre correspondant départemental en deux exemplaires et pour le 30 SEPTEMBRE 2005 terme de rigueur.

1) Droits d'engagements au critérium fédéral

	Vétérans Séniors	Juniors Cadets Minimes	Benjamins Poussins
Part Fédérale	10,70	5,40	1,90
Part Ligue	7.50	4.50	3.00
Part CD			
Totaux			

L'organisation de cette épreuve étant particulièrement complexe, tout joueur ou joueuse pouvant prétendre à l'échelon régional et dont l'engagement ne sera pas confirmé pour le 30 septembre 2005 ne pourra prétendre qu'à l'échelon départemental.

2) Critérium vétérans : 8 €

II BULLETIN AUVERGNE TENNIS DE TABLE

L'abonnement pour la saison 2005/06 est de 38 €. Il est à régler avec la réaffiliation ou l'affiliation à raison d'un abonnement par club minimum.

Ceux qui désirent plusieurs exemplaires en font la demande auprès de la Ligue d'Auvergne de Tennis de Table (règlement joint).

6 MUTATIONS

	Part Fédérale	Part Ligue	Totaux
N° 1 à 100 (M et F)			Tarif Fédéral + 125€
N° 101 à 1000 Masculines	85 €	125 €	210 €
N° 101 à 300 Féminines	85 €	65 €	150 €
Classés 25 et 30	50 €	100 €	150 €

Classées 25 et 30 (F)	50 €	50 €	100 €
Classé(e)s 35 à 50	18 €	36€	54 €
Classé(e)s 55 à NC	12,50 €	12,50 € (Li) 12,50 € (cd)	37,50 €

7 LICENCE PROMOTION

Rappel : IL A ETE DECIDE LORS DU COMITE DIRECTEUR DU 2 SEPTEMBRE 2002 QUE LA LICENCE PROMOTIONNELLE PEUT ETRE DEMANDEE PAR TOUTE PERSONNE Y COMPRIS LES LICENCIES « LICENCE TRADITIONNELLE » DE LA SAISON PRECEDENTE

	Part Fédérale	Part Ligue	Part CD	Totaux
Séniors-Vétérans	3,40 €	1,65 €	3,40 €	8.45 €
Juniors	3,40 €	1,65 €	3,40 €	8.45 €
Cadets-Minimes	1,75 €	0,85 €	1,70 €	4.30 €
Benjamins-Poussins	0,95 €	0	1,75 €	2,70 €

9 INDEMNITES D'ORGANISATION (à verser à la Ligue par les clubs)

CHAMPIONNAT D'AUVERGNE : 490 €
TOP 12 SENIOR : 290 €

10 INDEMNITES D'ORGANISATION (à verser aux clubs organisateurs par la Ligue)

1 journée : 60 €
organisation jumelée (2 jours) : 110 €